



12 juillet 2011

LES CANADIENS DOIVENT CESSER DE TENIR L'ÉLECTRICITÉ POUR ACQUISE

Cet article d'opinion a initialement été publié dans la section Economy Lab du Globe & Mail.

De façon générale, la population canadienne tient l'électricité pour acquise. On s'attend à ce que les lumières s'allument et que les appareils se mettent en marche sur un simple coup d'interrupteur. La panne de courant survenue en 2003 aurait toutefois dû être perçue comme un sérieux avertissement quant à la fragilité du réseau.

Les investissements excessifs dans le réseau électrique canadien au cours des années 1970 et 1980 ont été suivis d'un sous-investissement. Par conséquent, les installations de production d'électricité au pays ont en moyenne plus de 30 ans et doivent, dans bien des cas, être modernisées ou remplacées. Pendant ce temps, la demande d'électricité continuera d'augmenter au cours des prochaines années, et ce, malgré une efficacité énergétique accrue.

Des investissements importants sont requis. En 2008, l'Agence internationale de l'énergie a estimé que le Canada devrait investir 240 milliards de dollars dans son réseau électrique d'ici 2030. Le Conference Board du Canada a quant à lui soutenu, en 2010, que les investissements nécessaires se chiffraient plutôt à 294 milliards de dollars, ce qui représente 15 milliards de dollars par année au cours des deux prochaines décennies, soit 10 milliards par an pour la production d'électricité contre 5 milliards pour la distribution et le transport.

Même si ces montants semblent énormes, il s'agit d'estimations prudentes. D'une part, les projections s'appuient sur l'hypothèse d'une croissance modérée de la demande d'électricité. Toutefois, si le Canada veut se montrer sérieux dans ses efforts de réduction des émissions de gaz carbonique, les politiques environnementales qui devront être adoptées exigeront vraisemblablement une électrification accrue de l'économie, qui pourrait notamment donner lieu à une utilisation généralisée des véhicules électriques et à des investissements en vue d'incorporer l'énergie de sources renouvelables au réseau, ce qui entraînerait une hausse de la demande. D'autre part, les projections ne tiennent aucunement compte d'éventuelles initiatives visant à faire passer le réseau électrique actuel, élaboré principalement selon un axe nord-sud, à un réseau privilégiant un axe est-ouest. Très salubre pour le pays, un tel changement entraînerait toutefois des coûts importants, mais rendrait le réseau à la fois plus fiable et plus abordable.

Comme il s'écoule souvent au moins dix ans entre l'annonce d'un projet d'investissement et le début de l'exploitation, des progrès doivent être faits de façon urgente. Nous sommes cependant confrontés à des obstacles importants.

D'abord, le système de réglementation est un véritable borbier. L'électricité est un domaine de compétence provinciale, mais le dossier de l'électricité est souvent partagé entre différents ministères d'une même province et peut faire l'objet d'interactions avec bon nombre de responsabilités fédérales. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent travailler conjointement à clarifier la réglementation, à la fixer davantage et à en diminuer la lourdeur. L'engagement de toutes les parties concernées, y compris les groupes autochtones et le secteur privé, est nécessaire. La solution ne passe pas par une déréglementation, mais plutôt par un allègement de la réglementation qui la rendra plus efficace. Dans un monde idéal, le pays se doterait d'une stratégie énergétique pancanadienne comprenant un volet consacré à l'électricité.

Par ailleurs, les investissements doivent produire un rendement adéquat. Même si les Canadiens considèrent à l'heure actuelle que l'électricité est chère, celle-ci demeure néanmoins fortement subventionnée et peu coûteuse par rapport à d'autres pays industrialisés. Étant donné l'importance et le type d'investissements requis, une hausse des prix de l'électricité est inéluctable. Cette source d'énergie doit demeurer abordable pour les ménages vulnérables, notamment les Canadiens à faible revenu et les aînés touchant un revenu fixe modeste, mais le fait de subventionner les prix pour l'ensemble de la population n'est pas le moyen d'atteindre l'objectif. Il faut plutôt miser sur des politiques sociales pour trouver une solution au problème. Il faut en outre s'opposer à l'ingérence politique au chapitre des prix de l'électricité, ingérence qui vise à réaliser des gains politiques à court terme.

Le Canada est confronté à un défi considérable en ce qui a trait à ses infrastructures électriques. L'objectif premier est de disposer d'un réseau électrique sûr, fiable, abordable et viable. Il ne s'agit pas seulement d'un souhait, mais d'une nécessité incontournable.

**Craig Alexander, premier vice-président et
économiste en chef
craig.alexander@td.com**

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD à l'intention des clients du Groupe Banque TD. Il est produit à titre informatif seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Il ne vise pas à communiquer de renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans le rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, le rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs et sont sujettes à des risques inhérents et à une incertitude. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et divisions apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.